

Trois scénarios pour l'avenir du WEF

INCERTITUDE Désormais privé de son président exécutif, le Forum économique mondial traverse une crise sans précédent. Alors que sa gouvernance doit être revue et que son orientation est remise en question, trois options se dessinent pour son futur

ALINE BASSIN

En 2024, une enquête du *Wall Street Journal* pointait de graves problèmes de gouvernance au sein de la maison WEF. Le prologue d'un drame institutionnel qui allait se jouer dès 2025 avec pour premier acte le retrait forcé de Klaus Schwab. Un départ rapidement suivi de celui de Peter Brabeck, son successeur *ad interim* à la présidence du conseil de la fondation qui organise chaque année à Davos la réunion annuelle du Forum économique mondial.

Si la démission de l'ancien patron de Nestlé était inattendue, l'annonce ce jeudi de celle du président exécutif du WEF, Børge Brende, n'a guère surpris. L'ancien ministre des Affaires étrangères norvégien fait partie des personnalités éclaboussées par l'affaire Epstein. Il a entretenu entre 2018 et 2019 une correspondance nourrie avec le financier et pédophile américain qui n'en finit plus, six ans après son décès en prison, de faire trembler le gotha économique et politique mondial.

«Pour survivre, le WEF doit rester au-dessus de la mêlée, s'occuper de thèmes peu populaires mais essentiels»

RAYMOND LORETAN, PRÉSIDENT DU CLUB DIPLOMATIQUE DE GENÈVE

«En fait, décrypte Raymond Loretan, président du club diplomatique de Genève, le WEF traverse somme toute une crise assez classique, celle d'une suc-

cession mal gérée.» Après avoir en quelque sorte «tué le père», l'organisation basée à Cologne (GE) doit renouveler ses organes dirigeants mais aussi convaincre de sa raison d'être dans un monde en plein bouleversement. Alors que la liste des papables pour reprendre les rênes de l'événement va inmanquablement commencer à être dressée, trois scénarios peuvent être esquissés pour son avenir qui concerne la Suisse au plus haut point.

■ Une «américanisation»

Après le départ de Klaus Schwab, les organisateurs de l'édition 2026 étaient attendus au tournant. L'organisation a pu compter sur le carnet d'adresses de Larry Fink, alors coprésident *ad interim* avec le Suisse André Hoffmann du conseil de fondation du WEF. Elle a fait plus que relever le défi en termes de visibilité. Invité vedette de l'événement, Donald Trump a assuré le show et attiré les caméras du monde entier. Rappelons qu'il affirmait alors vouloir annexer le Groenland.

Le revers de la médaille, c'est que le président républicain et son entourage ont pris en otage un événement placé sous le signe du dialogue. Un sentiment alimenté par l'omniprésence de Larry Fink. Une forme d'américanisation du WEF n'est dès lors «pas un scénario à exclure», pour James Breiding. L'auteur d'essais américain établi en Suisse est un habitué du Forum économique. Il s'est fendu début janvier d'une tribune dans *Le Temps* pour appeler le WEF à un retour aux sources.

La crainte d'une emprise états-unienne sur un rendez-vous qui se veut une plateforme d'échange et de débat est renforcée par le fait que Larry Fink et André Hoffmann ne semblent pas pressés de passer le relais. Sur le site internet du



Le WEF, avec son fameux «esprit de Davos», doit maintenant convaincre de sa raison d'être. (DAVOS, 21 JANVIER 2026/IMAGO)

WEF, mis à jour jeudi, la mention *ad interim* a en effet été retirée. La présence de l'héritier de la famille Roche, fervent défenseur d'une économie durable, rassure en tout cas Raymond Loretan, qui voit en lui l'un des «deux gardiens de l'héritage du WEF». «Même s'il semblait être moins visible à Davos, c'est un poids lourd très fidèle aux valeurs suisses», observe l'ancien ambassadeur en ajoutant qu'un autre Helvète, «Alois Zwingli [nommé jeudi président exécutif *ad interim*, ndlr] n'est pas à sous-estimer non plus». Agé de 63 ans, celui qui a été ces dernières années directeur opérationnel peut tout à fait assurer la transition pendant «deux ou trois ans», le temps de trouver la perle rare pour remplacer Børge Brende.

Reste une question brûlante: à quel point André Hoffmann

peut-il faire entendre sa voix face au très puissant Larry Fink, qui a créé le numéro un mondial de la gestion d'actifs? Sollicité pour cet article, l'économiste suisse ne souhaite pas pour l'heure s'exprimer sur l'avenir du WEF.

■ Le retour aux fondamentaux

Au sein de la fondation, André Hoffmann est en tout cas celui qui incarne à l'heure actuelle le fameux – et un brin fantasmé – «esprit de Davos» ou le «capitalisme responsable» prôné par Klaus Schwab. Le WEF qui reste un rendez-vous d'affaires et une juteuse machine à cash peut-il se réinventer en ce sens? L'organisation doit urgemment «restaurer la confiance» et porter une véritable vision à long terme, devenir une réelle courroie de transmission entre entreprises,

gouvernements et ONG, argue James Breiding. Sauf que ce défi paraît en l'état très difficile à relever pour le Forum économique car il nécessite un leadership fort et la remise en question du modèle actuel de la fondation à but non lucratif. Pourquoi, propose-t-il, ne pas par exemple sélectionner les participants en fonction de leur comportement exemplaire plutôt que sur la base d'un système payant?

«Pour survivre, le WEF doit rester au-dessus de la mêlée, s'occuper de thèmes peut-être peu populaires mais essentiels, comme la durabilité», estime Raymond Loretan, qui trouve qu'indépendamment de la présence de Donald Trump, l'édition 2026 a été un succès. Le discours du premier ministre canadien, Mark Carney, a ainsi aussi marqué l'événement:

«Les puissances moyennes doivent agir ensemble, parce que lorsqu'on est absents de la table, on figure au menu», a notamment martelé l'ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre.

Alors que le centre de gravité de l'économie mondiale s'est déplacé dans la zone Asie-Pacifique, l'ADN suisse empreint d'humanisme et de libéralisme est-il encore légitime? «Une redistribution des cartes va inévitablement se produire et des centres de gouvernance globale vont se créer ailleurs, répond Raymond Loretan. Mais Genève [où siège le WEF, ndlr] doit exercer sa force fédératrice et devenir le «hub des hubs» dans cette reconfiguration». La désignation à une fonction clé d'un ressortissant d'un petit pays asiatique pourrait par exemple être une manière d'intégrer cette nouvelle réalité.

■ Un lent déclin, voire une disparition

Les spectaculaires effondrements au début de la décennie du Salon de l'auto de Genève et de la grand-messe horlogère Baselworld attestent qu'aucun événement n'est immortel. «Le syndrome Kodak [qui a raté le virage de la photo numérique, ndlr] n'est pas réservé aux technologies», note Raymond Loretan, qui juge toutefois une disparition ou même une délocalisation hors de Suisse du WEF très peu probable. Tout en rappelant toutefois que «rien n'est jamais acquis et qu'il faut en permanence se renouveler».

Pour James Breiding, un lent déclin du WEF n'est pas impossible mais il ne croit pas non plus à une fin brutale car «il y a beaucoup de gens prêts à payer pour ce type d'événements». Ce qui n'enlève rien à ses yeux à la nécessité de le réformer pour qu'il devienne une sorte de «ministère du long terme». ■

Ein Schweizer Kreuz ist schmuck

Viele Firmen gaukeln Swissness nur vor. Manche haben hier nicht mehr als einen Briefkasten. Eine Recherche.



Das Schweizer Kreuz hübscht auf, auch in der Firmenwelt. Bild: Keystone

Gregory Remez

Bis Ende Monat bleiben der Firma BD Swiss noch, um den Zusatz «Swiss» aus ihrem Namen und das Schweizer Kreuz aus ihrem Logo zu streichen. Das hat das Handelsgericht Bern jüngst in einem wegweisenden Urteil entschieden. Der in Zug registrierte Finanzdienstleister erfüllt die gesetzlichen Anforderungen für eine schweizerische Herkunftsangabe nicht und muss seinen Auftritt entsprechend anpassen.

BD Swiss konnte vor Gericht nicht nachweisen, dass in Zug mehr passiert, als dass nur der Briefkasten geleert wird. Verwaltet wird das Unternehmen von Zypern aus, die Dienstleistungen richten sich vor allem an deutsche Kunden. Von den über 200 Angestellten arbeitet niemand in der Schweiz.

Beim Eidgenössischen Institut für Geistiges Eigentum (IGE) waren deswegen zahlreiche Beschwerden gegen BD Swiss eingegangen. Nach mehreren vergeblichen Versuchen, die Firma zu einer Änderung ihres Marktauftritts zu bewegen, reichte das IGE schliesslich Klage beim Handelsgericht Bern ein.

Mit dem Urteil, das seit Ende Dezember rechtskräftig ist, sieht das IGE einen juristischen Meilenstein erreicht. «Damit wurde ein Präzedenzfall geschaffen», sagt David Stärkle, verantwortlich für die Rechtsdurchsetzung beim IGE. Erstmals seien die Swissness-Kriterien für Dienstleistungen gerichtlich bestätigt worden.

Schutz der Marke Schweiz

Seit der Reform der Swissness-Gesetzgebung im Jahr 2017 müssen hiesige Unternehmen im Zweifelsfall nachweisen, dass sie ihren operativen Sitz tat-

sächlich in der Schweiz haben, wenn sie ihre Dienstleistungen mit dem Schweizer Kreuz oder Bezeichnungen wie «Swiss» oder «Made in Switzerland» bewerben.

Bei Verstössen ist das IGE zu Zivilklagen berechtigt und kann zudem im Namen des Bundes Strafanzeige erstatten. Damit soll die Marke Schweiz vor Missbrauch geschützt werden. Auch soll so verhindert werden, dass Firmen mittels Briefkasten einen Schweizer Bezug vorgaukeln. Drei Monate hat BD Swiss vom Gericht erhalten, also bis Ende März, um das Urteil umzusetzen.

Ein Besuch auf der Firmenwebsite verrät, dass bisher vor allem kosmetische Änderungen vorgenommen wurden. Zwar nennt sich die Firma nun «BDS Markets» und das Kreuz im Logo wurde grün unterlegt, doch lautet die Domain noch immer auf bdswiss.ch und im Übers-uns-Teil ist weiterhin von «BD Swiss» die Rede. Hier wird die Firma in den nächsten Wochen nachbessern müssen. Auch kommt sie um eine Namensänderung im Handelsregister nicht herum. Sonst macht sie sich ab April strafbar. «Wir wollten mit unserer Klage auch ein Exempel statuieren», sagt Stärkle. Das Urteil setze ein wichtiges Zeichen, sowohl hierzulande als auch in Richtung Ausland.

Denn BD Swiss ist nur die Spitze des Eisbergs. Wie Recherchen dieser Zeitung zeigen, gibt es zahlreiche Firmen, die sich mit Swissness schmücken, ohne die dafür nötigen gesetzlichen Bestimmungen zu erfüllen.

Suche nach der Nadel im Heuhaufen

Stärkle spricht von rund 370 Verdachtsmomenten im Jahr. Tendenz steigend. Um Missbrauchsfälle aufzuspüren, arbei-

tet das IGE eng mit dem Schweizer Zoll und den Botschaften im Ausland zusammen. Diese geben dem Institut jeweils einen Wink, wenn ein Produkt etwa ein Schweizer Kreuz trägt, aber offensichtlich im Ausland hergestellt wurde. Hinzu kommen Hinweise aus der Bevölkerung, die laut Stärkle stark zugenommen haben.

Über die letzten Wochen hat diese Zeitung Handelsregisterdaten aus dem Kanton Zug ausgewertet und ist selbst auf zahlreiche Verdachtsfälle gestossen. Sie deuten auf ein verbreitetes Phänomen hin.

Die Recherche glich dabei der Suche nach der Nadel im Heuhaufen. Von den knapp 40'000 eingetragenen aktiven Firmen im Kanton Zug haben rund 1700 einen der folgenden Zusätze im Namen: «Schweiz», «Swiss», «Suisse», «Svizzera», «Svizra» oder «Helvetia». Davon sind wiederum rund 560 an Adressen registriert, die mehr als 100 Firmen aufweisen.

Selbstredend gilt: Die allermeisten Firmen mit Schweizer Bezug im Namen oder Logo sind redlich und tragen diese zu Recht – was die Suche nach Trittbrettfahrern umso schwieriger macht.

Spiel mit Schweizer Symbolen

Beispielsweise findet sich an der Baarerstrasse 75 – ein bekannter Zuger Briefkastenfirmen-Hotspot – ein Unternehmen mit «Swiss» im Namen und Bergpanorama im Logo, das Lebensversicherungen anbietet. Auf der Website wird mit Schweizer Fahne und dem Matterhorn geworben; laut Swissness-Gesetz beides geschützte Symbole.

Eine Recherche vor Ort zeigt aber: An der Baarerstrasse 75 hat die Firma weder Angestellte

noch ein Büro, ihre Versicherungslizenz stammt von den Bahamas. Auf der Website wird Zug zwar als Gründungsort aufgeführt, der Hauptvertrieb und die Verwaltung befinden sich aber in Kapstadt in Südafrika, wie das Unternehmen selbst einräumt.

Auf Anfrage schreibt einer der Geschäftsführer, der in Kapstadt sitzt, dass die Firma «erst kürzlich gegründet wurde» und sie erst dabei sei, ihre «Aktivitäten in der Schweiz zu strukturieren». Man nehme «die Swissness-Gesetzgebung aber sehr ernst» und sei froh «über Hinweise, welche Elemente diesbezüglich als problematisch angesehen» werden könnten.

Tatsächlich gibt es die Firma laut Handelsregister erst seit Mitte 2024. Auf die Rückfrage, wieso ein Unternehmen, das angeblich in Zug gegründet wurde, seine Aktivitäten in der Schweiz erst über eineinhalb Jahre später aufnimmt, schreibt die Geschäftsführung, man sei «gerade dabei, die Kommunikation anzupassen».

Es handelt sich nicht um einen Einzelfall. Erst kürzlich hat diese Zeitung etwa über die Schwyzer Firma Elixavita berichtet, die unter anderem in Postfilialen Kosmetik- und Gesundheitsprodukte mit dem Schweizer Kreuz bewirbt, die in China hergestellt wurden.

Anzeigen gegen Fake-Lokalanbieter

Die Mutter aller Swissness-Dispute dreht sich seit Längerem um die Kult-Schuhmarke On. Der Verein Swissness Enforcement, der von wichtigen Wirtschaftsvertretern wie Economiesuisse und Swissmem getragen wird und bei dem das IGE Mitglied ist, will erreichen, dass das Unternehmen auch im Ausland auf das Schweizer Kreuz

auf seinen Schuhen verzichtet, weil diese ausschliesslich in Vietnam und Indonesien produziert werden. Jüngst hat On deshalb mit dem Gang vors Bundesgericht gedroht, zum Missfallen vieler Wirtschaftsvertreter.

Auf das Beispiel des Lebensversicherungsanbieters in Zug aufmerksam gemacht, teilt das IGE mit, man werde «der Sache nachgehen». Doch sei der rechtliche Nachweis eines Missbrauchs besonders bei kleineren Unternehmen, die mobil arbeiten und auf einen Online-Vertrieb setzten, schwierig.

Gerade solche Fälle haben aber zuletzt stark zugenommen. Sogenannte Dropshipping-Shops versprechen beispielsweise, Kleider von einem Händler aus der Nachbarschaft nach Hause zu liefern, importieren die Ware dann aber aus China. Die Angaben auf der Website wie das Impressum und die Kundenbewertungen sind häufig gefälscht. Der Konsumentenschutz hat deshalb im vergangenen Jahr gleich gegen acht solche Fake-Lokalanbieter Strafanzeige erstattet. Auch diese Zeitung hat mehrere Beispiele dieser Art gefunden, bei denen es starke Indizien für einen Swissness-Missbrauch gibt.

Um solche und andere Fälle künftig besser aufzuspüren, will das IGE seine Zusammenarbeit mit ausländischen Behörden intensivieren, etwa mit der Wettbewerbsbehörde in China. «Umso wichtiger ist, dass mit dem erfolgreichen Prozess gegen BD Swiss nun ein Zeichen gesetzt wurde», sagt Stärkle. Dass das Gericht dabei die Swissness-Bestimmungen streng ausgelegt hat, sei «insbesondere für all jene Firmen, die wirklich in der Schweiz sitzen und produzieren, eine gute Nachricht».

Gut genug schlägt Schweizer Perfektion

Die aufstrebende Konkurrenz aus China setzt den hiesigen Maschinenbauern massiv zu. Von Henning Hölder



STEFAN KUBLI

Zuerst bekamen es europäische Industriefirmen nur in China mit lokalen Konkurrenten zu tun. Heute bedrängen diese sie weltweit.

Die chinesische Konkurrenz für Schweizer Industrieunternehmen ist nicht mehr auf den chinesischen Markt beschränkt, sondern ist mittlerweile eine globale Herausforderung. Da ihr heimischer Markt zunehmend gesättigt ist, drängen chinesische Gesellschaften verstärkt auf den Weltmarkt.

Eine der grössten strukturellen Herausforderungen für Schweizer und europäische Unternehmen ist das wachsende Angebot sogenannter «Good enough»-Produkte von chinesischen Firmen. Vereinfacht gesagt sind chinesische Industrieunternehmen in den vergangenen Jahren extrem erfolgreich darin geworden, Produkte zu entwickeln, die zwar nur 70 bis 90 Prozent der Leistung westlicher Premium-Produkte bieten, aber oft nur die Hälfte kosten.

Ein Paradebeispiel für einen solchen «Good enough»-Angriff chinesischer Konkurrenten in der Schweiz ist Komax. Der Innerschweizer Hersteller von Kabelverarbeitungsmaschinen war in China lange vergleichsweise wenig lokal präsent, was sich nach der Pandemie rächte. Plötzlich tra-

ten chinesische Wettbewerber in den Markt ein und boten mit jenen von Komax vergleichbare Lösungen zu deutlich tieferen Preisen an. «Komax war immer klarer Innovationsführer, aber nie der günstigste Anbieter», sagt Arben Hasanaj, Industrieanalyst bei der Bank Vontobel. Aus Sicht einiger Marktbeobachter reagierte Komax spät, doch sie wehrt sich mittlerweile gegen die Konkurrenz in China.

Ähnlich zu kämpfen hat Lem. Sie ist auf Komponenten spezialisiert, mit denen elektromagnetische Ströme gemessen und gesteuert werden. Seit einigen Jahren sieht sich auch der Westschweizer Konzern einem intensiven Preiswettbewerb aus China ausgesetzt. «Lem hat nach wie vor die besseren Produkte, aber die chinesische Konkurrenz ist auch hier mittlerweile «good enough», sagt der ZKB-Analyst Yannik Ryf.

Der Preisverfall hat sich inzwischen von China auf Europa ausgeweitet. «Lem hat unterschätzt, wie stark die Kunden auf den Preis schauen», ergänzt Hasanaj von Vontobel. Der Elektrokomponentenhersteller habe sich stets auf seine guten Kundenbeziehungen berufen – im Gegensatz zu

Unternehmen wie Komax ist er bereits seit Jahrzehnten in China vor Ort aktiv. Doch die Nachfrage nach günstigen Produkten sei bei chinesischen Unternehmen gross, so Hasanaj. Lem ist sich des Preisdrucks bewusst und arbeitet seit Jahren an der Kostenstruktur.

Lem und Komax gehören zu den offensichtlichsten Schweizer Opfern von chinesischer Konkurrenz, doch sie sind nicht die Einzigen, die sich Gedanken machen müssen. Auch bei Interroll wird die Konkurrenz aus China zunehmend ein Thema. Der Schweizer Intralogistiker, der Komponenten wie Förderrollen, Antriebe und Steuerungen für Lager- und Materialflusssysteme produziert, gilt in seinem Segment grundsätzlich als Technologie- und Qualitätsführer.

Das trifft auch auf die Lösungen für Robotik und Automatisierung in der Intralogistik zu. Allerdings treten im Robotikbereich zunehmend chinesische Konkurrenten auf. Sie konkurrieren häufig über den Preis, was den Preiskampf weiter verschärft. Interroll versucht, dieser aufkommenden Konkurrenz mit eigener lokaler Produktion – etwa in Suzhou – entgegenzuhalten.

Auch der Zughersteller Stadler Rail hat mit CRRC einen grossen chinesischen Konkurrenten.

Ein Name, den man in diesem Zusammenhang ebenfalls im Auge haben muss, ist Rieter. Der Textilmaschinenhersteller stösst im wichtigen chinesischen Spinnmaschinenmarkt auf den einheimischen Wettbewerber Jingwei Textile Machinery. Zudem kämpft er mit starker Konkurrenz aus Indien und Japan. Zuversichtlich stimmt, dass das von OC Oerlikon übernommene Chemiefasergeschäft (Barmag), das künftig den Schwerpunkt bilden soll, offenbar gut läuft. Darauf deutet der am Dienstag publizierte Geschäftsbericht von Oerlikon hin.

Auch der Schweizer Zughersteller Stadler Rail hat mit CRRC einen sehr grossen chinesischen Konkurrenten. Dieser ist im europäischen Markt allerdings noch nicht wirklich stark vertreten, versucht jedoch immer wieder, über günstige Preise in den Markt zu gelangen. So hat die österreichische Westbahn, bei der Stadler Hauptlieferant war, Ende 2025 chinesische Personenzüge in Betrieb genommen. «Der Auftrag wurde allerdings bereits 2019 erteilt. Seither hat die protektionistische Haltung der EU deutlich zugenommen», sagt der ZKB-Analyst Ryf.

Vergleichsweise gut aufgestellt sind vor allem Unternehmen, die abseits der industriepolitischen Prioritäten Pekings agieren. Dazu zählt Burckhardt Compression: Der Spezialist für Kompressorsysteme ist in zyklischen, energie- und rohstoffnahen Märkten tätig. Ähnliches gilt für den Pumpenspezialisten Sulzer. Der stark globalisierte Konzern ist vor allem als Zulieferer für Schwerindustrie und Infrastruktur tätig – Bereiche, die derzeit nicht im unmittelbaren Zentrum der chinesischen Industriepolitik stehen.

Le congé pour chagrin d'amour, progrès ou aberration?

Santé mentale Les ruptures amoureuses peuvent avoir d'importantes conséquences psychologiques. En Suisse, l'idée d'un congé spécial semble mort-née.

Romarc Haddou

Aux États-Unis, un employé sur trois aurait déjà pris un arrêt maladie ou un jour de congé pour se remettre d'une rupture amoureuse. C'est ce qu'avance Zety, plateforme française spécialisée dans la recherche d'emploi, après une étude auprès de 1020 salariés américains. Parmi eux, 43% ont déjà constaté «une baisse de leur productivité ou de leur capacité de concentration» et 38% ont connu «une diminution de la motivation ou de l'engagement au travail» à cause d'une séparation. D'autres conséquences sont mentionnées: altération de la capacité à prendre des décisions (23%) et dégradation des relations avec les collègues et la hiérarchie (17%).

D'après cette étude, un tiers des salariés serait favorable à l'instauration d'un «congé pour chagrin d'amour». Est-ce envisageable en Suisse? «La séparation et le divorce sont des épreuves émotionnelles, au même titre que la perte d'un proche ou la maladie. Ces situations impliquent un processus de deuil parce qu'il y a de la tristesse, de la souffrance et des repères qui s'effondrent, observe Loïc Deslarzes, président de l'Association genevoise des psychologues. La rupture amoureuse peut occasionner des difficultés psychologiques, voire des épisodes dépressifs nécessitant une prise en charge psychothérapeutique. Les besoins mis en lumière par cette étude ne me surprennent pas du tout.»

Que dit la loi?

Le spécialiste rappelle que le Code des obligations «précise un certain nombre de congés usuels pour un mariage, une adoption, la maladie ou le décès d'un proche». Il relève aussi que l'Espagne s'est dotée d'un congé menstruel en 2023, tout comme la Ville d'Yverdon en 2024. «Il y a une tendance progressiste parce que les employeurs ont compris qu'ils ont intérêt à veiller aux besoins de leurs employés. S'il existe un congé pour le mariage,



Instaurer un congé pour rupture amoureuse en Suisse reste difficile à envisager. Getty Images

pourquoi pas pour un divorce?» demande Loïc Deslarzes.

Sauf que la plupart des ruptures amoureuses ne sont pas synonymes de divorce. «C'est vrai et c'est beaucoup moins tangible lorsqu'il s'agit d'apporter des preuves à l'employeur, admet le psychologue. La difficulté d'un tel congé viendrait sûrement des modalités et des contours légaux, mais d'un point de vue humain et psychologique, la question mérite d'être posée.»

Utopique en Suisse?

«Je peine à imaginer qu'un congé pour chagrin d'amour puisse être instauré en Suisse, indique Nadia Droz, psychologue spécialiste en santé au travail, basée à Lausanne. Nous sommes dans un système qui laisse peu de place à l'humain et qui repose sur l'illusion que l'ultraperformance est possible. La baisse de productivité n'est donc pas admise. À partir de là, les salariés en difficulté après une rupture vont s'arranger avec leur conscience ou en utilisant les outils à disposition: arrêt maladie et congé or-

dinaire. Je considère aussi que l'employeur n'a pas à connaître les raisons d'une absence, ce serait trop intrusif.»

Baisse de productivité

L'étude de Zety le confirme, puisque 65% des participants répondent qu'ils seraient mal à l'aise à l'idée d'utiliser un congé pour chagrin d'amour, par peur du jugement ou de conséquences négatives.

Pour Robert Angelozzi, directeur général adjoint de la Fédération des entreprises ro-

mandes Genève, le congé pour rupture amoureuse relève même de l'aberration. «C'est la première fois que j'entends parler de cette problématique alors qu'à la FER Genève, nous côtoyons régulièrement les syndicats dans le cadre de négociations de plusieurs conventions collectives de travail. Je constate d'ailleurs que l'étude en question provient d'une société française spécialisée dans la rédaction de CV, qui s'est intéressée à des salariés américains, dont le système de droit du travail est totalement différent du nôtre, notamment avec beaucoup moins de congés.»

Il poursuit: «En règle générale, j'ai plutôt l'impression que les personnes qui sont en dépression pour des raisons privées ont besoin d'aller au travail pour se changer les idées et retrouver une vie sociale. Dans tous les cas, à force d'octroyer des congés supplémentaires, l'économie de l'emploi souffre, d'autant plus dans le cadre du changement sociétal et de l'arrivée des machines ou de l'IA.»

«Les salariés en difficulté après une rupture vont utiliser les outils à disposition: arrêt maladie et congé ordinaire.»

Nadia Droz
Psychologue

Les HUG se hissent dans le top 20 mondial des hôpitaux

Santé Après avoir été rétrogradée en 2023, alors que les autres établissements suisses n'avaient pas subi un tel recul, l'institution prend la 19^e place du classement international.

Aurélié Toninato

Le classement international des meilleurs établissements médicaux «Newsweek» s'apparente à des montagnes russes pour les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Après avoir été rétrogradés en 2023, chutant à la 77^e place, ils initient une remontada et progressent même de 34 places dans le palmarès 2026. De quoi les faire entrer dans le top 20 mondial (19^e).

Au niveau national, longtemps distancés par le CHUV à Lausanne ainsi que les hôpitaux de Bâle et de Zurich, les HUG s'adjugent désormais la deuxième marche du podium. Comment expliquer un tel bond?

Près de 2500 établissements

Ce palmarès, établi annuellement par le journal américain «Newsweek» et la plateforme de données et d'intelligence économique Statista, compare plus de 2500 établissements de 32 pays. L'évaluation repose sur les recommandations de professionnels de santé – récoltées par le biais de sondages envoyés par Statista –, les indicateurs de qualité et de sécurité des soins, expériences des patients récoltées via des questionnaires standardisés.

En 2023, le porte-parole de l'institution genevoise avait justifié la relégation par plusieurs facteurs méthodologiques, dont la non-prise en compte de certains indicateurs de qualité et de satisfaction. À noter que les autres hôpitaux suisses, eux, n'avaient pas subi de recul dans le palmarès.

«Prise de conscience»

Aujourd'hui, ces indicateurs ont désormais plus de poids. Mais pour Robert Mardini, directeur général des HUG, cette 19^e place «qui reconnaît le travail collectif des équipes», est multifactorielle. «La dégringolade de 2023 a provoqué une prise de conscience, confie-t-il. Si le classement de «Newsweek» n'est pas une vérité absolue, cela nous a montré que nous devons mieux valoriser



C'est un véritable bond en avant pour les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), qui ont progressé de pas moins de 34 places dans le palmarès depuis leur dégringolade il y a trois ans. Laurent Guiraud

«Nous appréhendons notre résultat 2026 avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi avec humilité.»

Robert Mardini
Directeur général des HUG

ser notre travail. Ces deux dernières années, nous avons donc affiné la récolte de nos indicateurs, avec des mesures plus régulières.»

À cela s'ajoute «la concentration favorable» de plusieurs événements qui «ont mis en lumière notre excellence médico-soignante».

À l'image de l'organisation à Genève du Congrès mondial des hôpitaux, «qui a notamment permis de présenter nos avancées cliniques, organisationnelles et nos programmes innovants» devant 1500 médecins et dirigeants d'hôpitaux.

La réussite d'une transplantation cardiaque partielle pédiatrique – une première européenne –, les projets intégrant l'intelligence artificielle ou les avancées en médecine personnalisée et en oncologie de précision ont sans doute aussi joué un rôle, ajoute le directeur.

Progression éclair en 2025 versus chute brutale en 2023, sur fond de critères soumis à la sub-

jectivité, car basés sur les avis de soignants et de patients: quelle valeur accorder à ce palmarès? «C'est le seul classement international des hôpitaux, répond Robert Mardini. Les biais diminuent mais sa méthodologie peut encore être optimisée, c'est pourquoi nous appréhendons notre résultat 2026 avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi avec humilité.»

Et de conclure: «C'est une confirmation de la force de l'engagement des HUG pour la qualité et la sécurité des soins, que nous allons poursuivre avec constance, exigence et détermination.»

Le CHUV en perte de vitesse

À noter que le CHUV, lui, est sur une pente descendante. Alors que l'hôpital vaudois avait trôné dans le top 10 en 2021 (9^e), il figurait à la 15^e place l'an passé, et au 21^e rang en 2026.

Nous n'avons pas pu obtenir d'explications sur ce recul vendredi.

Nach dem Milliardär Gantner sind auch einige Politiker für eine Vermögenssteuer

Weil das Parlament ungern spart, diskutiert es vermehrt über neue Einnahmen für den Fiskus

DAVID VONPLON, MATTHIAS VENETZ

Wer mehr ausgibt, als er einnimmt, muss seine Ausgaben zurückfahren. Dieser Buchungssatz gilt für Private grundsätzlich. Für die Politik aber nur beschränkt. Das zeigt sich in diesen Tagen, und das dürften auch die nächsten drei Wochen bestätigen.

Ab Dienstag wird der Nationalrat über das Entlastungspaket 27 beraten. Die Staatsausgaben wachsen zurzeit schneller als die Einnahmen und die Schweizer Wirtschaft. Das Paket der Finanzministerin Keller-Sutter sollte das Ausgabenwachstum um wenige Prozent bremsen und drohende Defizite im Bundesbudget verhindern. Doch Ende des vergangenen Jahres hat der Ständerat das Paket bereits um ein Drittel zusammengekürzt. Nun könnte der Nationalrat in der Frühjahrsession nachziehen. So fordert es eine Mehrheit seiner zuständigen Kommission.

Der Politik fällt es leichter, über neue Steuern nachzudenken, als das Ausgabenwachstum zu dämpfen. Der GLP-Nationalrat Patrick Hässig schlägt vor, den steigenden Finanzbedarf des Bundes – namentlich zur Finanzierung der Sozialwerke und der Rüstung – mit einer neuen Vermögenssteuer zu stillen. Es ist eine Lösung, die Linke schon seit Jahren herbeisehnen. Nun diskutieren auch namhafte Ökonomen darüber, doch obwohl einige von ihnen diese Idee unterstützen, dürfte die Umsetzung komplizierter werden als gedacht.

Wohlhabende Rentner

Wegbereiter der neuesten Vermögenssteuer-Diskussion war ausgerechnet Alfred Gantner, Milliardär und Mitgründer der Partners Group. Kaum hatte das Volk letzten November eine Erbschaftsteuer mit 78 Prozent abgelehnt, sagte er in den Tamedia-Zeitungen: «Es kann nicht sein, dass einige wenige in diesem Land sehr viel Vermögen haben, und andere Leute wissen nicht, wie sie ihre Krankenkassenprämien und ihre Miete bezahlen sollen.» Gantner zeigte sich offen für eine Vermögenssteuer, die ihn selbst direkt treffen würde.

Argumente für eine Vermögenssteuer auf Bundesebene liefert auch eine neue Studie von Ökonomen der Universität Lausanne, der EPFL und des KOF-Instituts. Sie zeigt, dass die Vermögen in den letzten 25 Jahren deutlich schneller angewachsen sind als die Löhne. Im Jahr 2000 betrug das vererbte Privatvermögen in der Schweiz noch rund 1400 Milliarden Franken – was etwa dem Dreifachen des Bruttoinlandsprodukts (BIP) entspricht. 25 Jahre später waren es fast 3600 Milliarden Franken – mehr als das Vierfache des BIP. Im Durchschnitt betrug die Zunahme der Vermögen knapp vier Prozent, während die Einkommen bloss um 2,6 Prozent zulegten.

Auch die Ungleichheit hat zugenommen: Das oberste Prozent der Haushalte hält mittlerweile 45 Prozent des steuerbaren Vermögens – 2003 waren es noch 37 Prozent. Allerdings werden dabei die grössten Vermögenswerte von Normalhaushalten, also Gelder in der Pensionskasse und das Wohneigentum, nicht berücksichtigt. Was auch auffällt: Die Vermögen von Rentnern sind im Median fast 10-mal höher als jene von Personen unter 65 Jahren.

Laut Isabel Martínez, einer der Autorinnen der Studie, waren für die Akkumulation der Vermögen vor allem zwei Faktoren entscheidend. Sie sagt: «Im zurückliegenden Vierteljahrhundert haben die Börsenwerte vieler Unternehmen stark an Wert gewonnen. Gleichzeitig explodierten auch die Immobilienwerte in der Schweiz. Das BIP-Wachstum war im Vergleich dazu deutlich geringer.»

Laut der Studie gibt es jedoch noch einen weiteren Grund: Die Steuern auf Vermögen und Erbschaften sind gesunken. So sank der durchschnittliche Vermögenssteuersatz von 0,35 im Jahr



Die Vermögen haben sich in der Schweiz in den letzten 25 Jahren mehr als verdoppelt.

CHRISTIAN BEUTLER / NZZ

1990 auf 0,28 Prozent im Jahr 2025. Der Steuersatz auf Erbschaften und Schenkungen fiel durchschnittlich gar von 4,6 auf 1,5 Prozent – vor allem weil die meisten Kantone die Erbschaftssteuern für direkte Nachkommen abschafften. Die Ökonomin Martínez schätzt, dass bei grossen Vermögen 20 bis 25 Prozent des Wachstums auf solche Steuersenkungen zurückgehen.

Der Ökonom Marius Brühlhart, der ebenfalls an der Studie mitgearbeitet hat, rät der Politik, sich nicht auf Einkommens- und Konsumsteuern zu beschränken, sondern die Palette zu öffnen. Er findet, dass eine Vermögenssteuer zumindest geprüft werden sollte, wie SRF berichtete. Damit würden auch die Pensionierten stärker belangt, da sie im Durchschnitt über massiv höhere Vermögen verfügen.

Isabel Martínez hält sich mit politischen Empfehlungen zurück. Neben der Erhöhung der Mehrwertsteuer sei ebenso denkbar, dass der Bund eine Vermögenssteuer oder eine Immobiliengewinnsteuer einführe. Entscheidend sei, wie die Steuer umgesetzt werde. Dass die Einführung einer Vermögenssteuer auf Bundesebene einen Exodus von Millionären zur Folge hätte, bezweifelt die Ökonomin. Am Schluss zähle die Gesamtsteuerbelastung – und diese sei heute für sehr reiche Personen in der Schweiz tiefer als in anderen Ländern.

Als einen Vorteil der Vermögenssteuer auf Bundesebene bezeichnet Martínez den Umstand, dass der Steuerwettbewerb auf Kantonsebene ausgeschaltet würde. Ein Race-to-the-bottom, wie es bei den kantonalen Erbschaftssteuern, aber auch bei den Vermögens- und Gewinnsteuern in den letzten Jahrzehnten zu beobachten war, werde dadurch verhindert.

«Ein Griff in den Giftschränk»

In den vergangenen Wochen hat der Bundesrat gleich mehrfach Steuererhöhungen angekündigt. Für die AHV und die Armee will er die Mehrwertsteuer um total 1,5 Prozentpunkte erhöhen, das brächte der Bundeskasse Mehreinnahmen von 5 Milliarden Franken jährlich.

Zur Debatte steht auch die Verlängerung des Mehrwertsteuerpromilles für die Eisenbahn. Und zuletzt hat die Sozialministerin Elisabeth Baume-Schneider erklärt, dass für die Stabilisierung der IV allenfalls die Erhöhung der Lohnprozente nötig sei. Sollte sich die Situation des IV-Fonds weiter verschlechtern, dürften weitere Steuererhöhungen zur Diskussion stehen.

Umfragen und die Reaktionen der Parteien zeigen bereits: Viele dieser Anliegen dürften es im Parlament und bei einer Volksabstimmung schwer haben.

Das betrifft speziell die Erhöhung der Mehrwertsteuer für die Armee. Der Bundesrat hat auch andere Ideen wie eine Vermögenssteuer geprüft, kam aber zum Schluss, dass eine Erhöhung der Mehrwertsteuer vorzuziehen sei.

In diese Richtung argumentiert auch der Ökonom Christoph Schaltegger von der Universität Luzern. Er zeigt sich überrascht, dass eine Vermögenssteuer auf Stufe Bund überhaupt diskutiert wird: «Das ist nun wirklich ein Griff in den Giftschränk.» Es sei kein Zufall, dass die meisten Länder die Vermögenssteuer abgeschafft hätten. Anders als Steuern, die bei der Entstehung von Erträgen oder deren Verwendung (Konsum) erhoben würden, setze die Vermögenssteuer bei der Substanz an. Da die Substanz unabhängig von der gegenwärtigen Ertragslage der Personen erhoben werde, habe sich die Vermögenssteuer als besonders schädlich erwiesen.

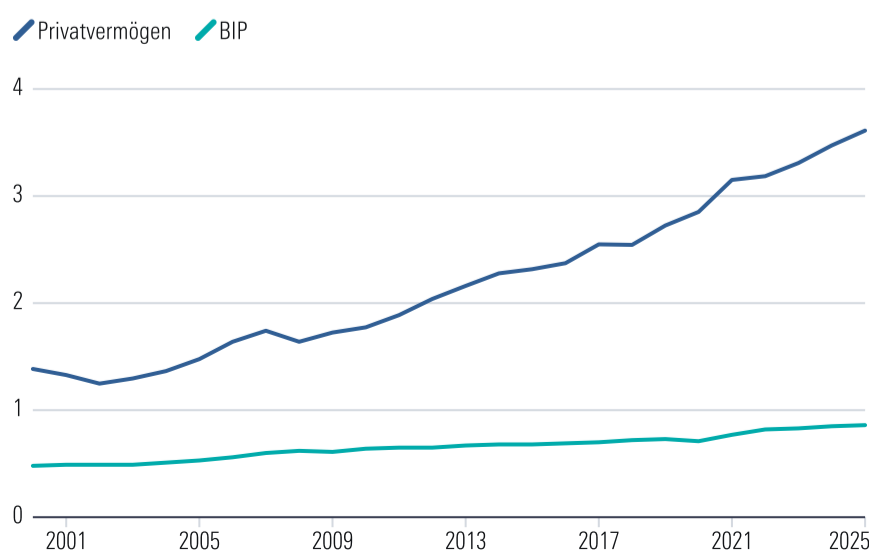
Schaltegger schätzt, dass der Bund bei einer Vermögenssteuer von einem Prozent ab einem Freibetrag von 5 Millionen Franken mindestens einen Drittel an Schwund bei den steuerbaren Vermögen verzeichnen würde. Denn die Belastung nähme stark zu. So würden im Kanton Genf die Vermögenssteuern faktisch um mehr als 100 Prozent steigen. Im Kanton Zug wären es gar etwa 600 Prozent. «Eine solche Zusatzbelastung würde starke Reaktionen auslösen und zu Abwanderungen von sehr wohlhabenden Personen führen.»

Ein Problem ist zudem die Zeit. Die Vermögenssteuer ist kantonal geregelt. Eine Erhöhung würde «eine Vielzahl von Rechtsänderungen und Volksabstimmungen» nach sich ziehen. Laut VBS erlaubt die Bedrohungslage diese Verzögerungen allerdings nicht. Ähnlich argumentiert der Bundesrat bei der Finanzierung für die 13. AHV-Rente.

Ökonom Schaltegger rät der Politik aber, besser ganz auf neue Steuern zu verzichten und stattdessen Subventionen abzubauen – im letzten Jahr summieren sich diese auf nicht weniger als 50 Milliarden Franken. Anders als bei neuen Steuern erhalte der Bund dadurch eine doppelte Dividende, weil damit nicht nur die Ausgaben reduziert würden, sondern auch Verzerrungen und Ungleichheiten. Auch sollten bestehende Steuerlücken geschlossen werden. «Allein bei der Mehrwertsteuer gibt es mittlerweile 30 Ausnahmeregelungen.» Schaffe man diese auch nur teilweise ab, könne der Bund Milliarden herausholen.

Privatvermögen in der Schweiz nehmen massiv zu

Entwicklung der Privatvermögen und des Bruttoinlandsprodukts in den letzten 25 Jahren in Billionen Franken



QUELLEN: BFS, SNB

NZZ / dvp.

Prix des médicaments et menaces de Trump: un dossier chaud atterrit à Berne

SANTÉ La session parlementaire qui s'ouvre ce lundi sera l'occasion de remettre le prix des produits pharmaceutiques sur la table des élus. Le sujet est devenu explosif, entre pressions américaines sur l'industrie et coûts de la santé en Suisse. La Confédération peut-elle défendre la pharma sans trahir les payeurs de primes?

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

La question du prix des médicaments en Suisse a changé de dimension. Longtemps cantonnée à un débat interne sur la maîtrise des coûts de la santé, elle est désormais traversée par des tensions géopolitiques. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, Washington pousse le principe de la «clause de la nation la plus favorisée»: aligner les prix américains sur les plus bas pratiqués dans un panier de pays de référence, dont la Suisse. Dans le même temps, le président américain a brandi la menace de droits de douane élevés sur les produits pharmaceutiques importés si les prix ne baissent pas aux Etats-Unis.

Or le marché américain représente environ la moitié du marché pharmaceutique mondial, quand la Suisse ne pèse que 0,5%. Ce déséquilibre change l'équation: si les prix suisses servent de référence pour faire baisser les prix américains, les entreprises ont intérêt à éviter qu'ils ne soient trop bas en Suisse. La tentation est grande de relever les prix dans les pays de comparaison afin de limiter la baisse outre-Atlantique.

Face à ces pressions, le Conseil fédéral a institué mi-janvier un groupe de travail baptisé «Place économique Life Sciences», sous l'égide d'Elisabeth Baume-Schneider et de Guy Parmelin. Officiellement, il s'agit d'examiner les conditions-cadres de la place pharmaceutique suisse et de formuler, d'ici à la fin de l'année, des propositions concrètes pour relever les principaux défis du secteur. Selon le *SonntagsBlick*, le groupe s'est déjà réuni à deux reprises, un rythme révélateur de l'urgence. L'augmentation des prix des médicaments en Suisse y accapare les discussions, selon plusieurs sources.

Où sont les assurances maladie?

Un autre élément frappe lorsqu'on observe la composition de ce groupe de travail. Les assureurs maladie n'y sont pas représentés, alors même que ce sont eux – et, définitivement, les assurés – qui financent les médicaments



«On ne peut pas expliquer à nos assurés qu'ils doivent payer plus cher pour améliorer les prix aux Etats-Unis»

ERICH ETTLIN, CONSEILLER AUX ÉTATS (LE CENTRE/OW)

via l'assurance obligatoire des soins (AOS). L'absence formelle de la faitière Prio.swiss interroge: le débat est-il traité d'abord comme une question de politique industrielle plutôt que comme un enjeu de coûts soumis à la LAMal? Chez Prio.swiss, la réponse est claire: «Nous reconnaissons l'importance de l'industrie pharmaceutique pour le pays, souligne son porte-parole, Ivo Giudicetti. Nous ne pensons toutefois pas qu'une augmentation artificielle des prix en Suisse soit la bonne solution.» Il rappelle que les médicaments, dans le pays, figurent déjà parmi les plus chers au monde. En dix ans, les prix des nouveaux produits ont augmenté de 80%. Entre 2014 et 2024, les coûts totaux des médicaments dans l'AOS ont atteint environ 9 milliards de francs, soit une hausse de 64%.

De son côté, Elisabeth Baume-Schneider a pris position le 21 décembre dans le *SonntagsBlick*, avant le lancement du groupe de travail: «Les payeurs de primes en Suisse ne peuvent et ne doivent pas financer, par leurs primes, des baisses de prix aux Etats-Unis.» Le Conseil fédéral travaille toutefois avec l'industrie pour améliorer les conditions en Suisse, notamment en matière d'accès au marché, de recherche clinique et de relations réglementées avec l'Union européenne. Comme pour confirmer sa volonté, elle a mis en consultation le deuxième paquet de mesures visant à maîtriser les coûts

de la santé, essentiellement dédié aux médicaments, le 19 février. Ce que regrette l'industrie, qui craint que le processus politique ne soit court-circuité par les discussions du groupe de travail. Pourtant, les arguments de la pharma sont connus, tout comme la pression exercée sur les prix. Des entreprises comme Roche et Novartis réalisent une part essentielle de leur chiffre d'affaires aux Etats-Unis. Selon les chiffres avancés par le secteur, les médicaments innovants protégés par brevet – principalement concernés par la nouvelle politique américaine – «ne représentent que 8% de l'ensemble des coûts de la santé pris en charge par les caisses maladie», souligne Michèle Sierro, responsable communication d'Interpharma, faitière des entreprises pharmaceutiques suisses. «Seuls 47% environ des médicaments innovants nouvellement autorisés par l'Agence européenne des médicaments sont pleinement disponibles en Suisse. En Allemagne, ce chiffre atteint près de 90%.» Trop de pression sur les prix, avertit-elle, pourrait retarder la mise sur le marché suisse, voire conduire à des renoncements, avec un risque pour l'approvisionnement et l'accès des patients aux nouvelles thérapies.

notamment au sein de la Commission de la santé. Contactés, ils réagissent de manière contrastée. Prudent, l'influent conseiller aux Etats Erich Ettl (Le Centre/OW) estime que l'objectif de l'industrie est de justifier les prix plus élevés pratiqués aux Etats-Unis, tandis que les Américains cherchent le prix le plus avantageux dans un panier de pays afin de réduire les leurs.

«D'un point de vue économique, il est logique pour l'industrie d'avoir des prix plus élevés en Suisse, car son chiffre d'affaires principal est réalisé aux Etats-Unis. Cependant, on ne peut pas expliquer à nos assurés qu'ils doivent payer plus cher pour améliorer les prix aux Etats-Unis.» Beaucoup d'éléments restent flous quant au mode de calcul exact de ce panier de référence, souligne-t-il, appelant à agir avec retenue.

«Si l'industrie a besoin de subventions pour protéger ses bénéficiaires, qu'elle s'adresse à d'autres payeurs que les payeurs de primes»

PIERRE-YVES MAILLARD, CONSEILLER AUX ÉTATS (PS/VD)

Le débat devrait sortir des salons feutrés de la Berne fédérale avec le début de la session parlementaire. Mardi, le Conseil aux Etats se penche sur une initiative déposée par le canton du Jura en 2019: «Stopper une évolution scandaleuse des prix des médicaments», qui cible notamment les anticancéreux. La question des prix sera également au cœur d'autres objets traités durant cette session.

Les élus en ont conscience et mesurent les pressions actuelles,

notamment au sein de la Commission de la santé. Contactés, ils réagissent de manière contrastée. Prudent, l'influent conseiller aux Etats Erich Ettl (Le Centre/OW) estime que l'objectif de l'industrie est de justifier les prix plus élevés pratiqués aux Etats-Unis, tandis que les Américains cherchent le prix le plus avantageux dans un panier de pays afin de réduire les leurs.

«D'un point de vue économique, il est logique pour l'industrie d'avoir des prix plus élevés en Suisse, car son chiffre d'affaires principal est réalisé aux Etats-Unis. Cependant, on ne peut pas expliquer à nos assurés qu'ils doivent payer plus cher pour améliorer les prix aux Etats-Unis.» Beaucoup d'éléments restent flous quant au mode de calcul exact de ce panier de référence, souligne-t-il, appelant à agir avec retenue.

«Ça devient obscène»

Benjamin Roduit (Le Centre/VS) partage cet avis à quelques nuances près. Pour le conseiller national, une hausse des prix en Suisse pour apaiser la relation commerciale avec les Etats-Unis «n'est pas à l'ordre du jour». Il rappelle que l'industrie pharmaceutique contribue fortement à la prospérité du pays: 10% du PIB, 50 à 60% des exportations, 15 000 emplois et environ 4 milliards d'impôts par an. «Il ne s'agit pas simplement d'opposer nos primes maladie à cette composante essentielle de notre pouvoir d'achat.»

A gauche, la question irrite davantage. La conseillère nationale Léonore Porchet (Les Vert-e-s/VD) estime que vouloir augmenter les prix en Suisse pour les faire baisser aux Etats-Unis est «scandaleux»: «Cette idée revient à utiliser l'assurance obligatoire des soins et les primes maladie pour faire de la promotion économique.» Le sénateur Pierre-Yves Maillard (PS/VD) parle d'une perspective «inacceptable: si l'industrie a besoin de subventions publiques pour protéger ses bénéficiaires, qu'elle s'adresse à d'autres payeurs que les payeurs de primes. Ces milieux refusent la politique industrielle quand il s'agit d'intervention étatique, mais sollicitent toujours plus la prime par tête, le prélèvement le plus injuste qui soit. Ça devient obscène.»

La Suisse se retrouve ainsi sur une ligne de crête. Le débat qui s'ouvre à Berne ne porte plus seulement sur des mécanismes tarifaires. Il pose une question de fond: jusqu'où un pays doit-il adapter son système de santé pour répondre à des rapports de force internationaux? ■

Six élus se mobilisent pour inciter Berne à étudier le danger du masculinisme

Coalition transpartisane En quelques clics, on peut tomber sur un contenu misogyne, extrémiste ou glorifiant la violence contre les femmes. Le Conseil fédéral fera un rapport.

Florent Quiquerez

Andrew Tate. Si ce nom ne vous dit rien, posez la question à vos enfants ou petits-enfants. Dans la jungle des réseaux sociaux, il suffit de surfer quelques minutes pour tomber sur cette figure des masculinistes et ses propos misogynes, extrémistes et glorifiant la violence.

Andrew Tate n'est pas le seul influenceur dans ce cas. Et les garçons sont les premiers touchés par cette propagande, qui trouve avec internet une caisse de résonance. «TikTok & Co. sont des moteurs de la radicalisation de l'idéologie masculine», prévient d'ailleurs Männer.ch, faïtière des associations d'hommes et de pères. Avec quelles conséquences sur la violence de notre société, notamment contre les femmes? C'est précisément ce que le Conseil fédéral veut savoir.

Il y a un peu plus d'une semaine, le 18 février dernier, le gouvernement a en effet accepté un postulat qui demande un rapport sur cette question. «La propagation de normes de masculinité favorisant la violence, en particulier chez les jeunes hommes, inquiète le Conseil fédéral, précise-t-il. Ces normes sont associées à des revendications de pouvoir et de domination et favorisent ainsi la violence de genre.» Pour le Conseil fédéral, cette recherche s'inscrit notamment dans le cadre de «la future stratégie nationale contre la violence domestique, sexuelle et de genre».

Ce rapport vise large. Outre un état des lieux, il devra aussi s'intéresser à la nécessité d'avoir un cadre national de référence pour détecter cette violence et cette radicalisation, qui peut parfois aller jusqu'aux féminicides. L'objectif est d'avoir des données sur les auteurs et les victimes, mais aussi de chercher à comprendre si des conceptions culturelles ou familiales jouent un rôle. L'étude devra également se pencher sur les réponses à donner, que ce soit un durcissement des sanctions ou la mise sur pied de mesures de prévention.

Mais ce qui est peut-être encore plus intéressant que ce postulat, c'est l'histoire qui se cache



De gauche à droite et de haut en bas: Patrick Hässig (PVL/ZH), Mike Egger (UDC/SG), Simon Stadler (Le Centre/UR), Heinz Theiler (PLR/SZ), Cédric Wermuth (PS/AG) et Gerhard Andrey (Les Verts/FR). Services du Parlement

derrière sa conception. Car si le texte est officiellement déposé par le conseiller national Patrick Hässig (PVL/ZH), il est cosigné par cinq autres élus des cinq autres grands partis représentés au parlement: Mike Egger (UDC/SG), Simon Stadler (Le Centre/UR), Heinz Theiler (PLR/SZ), Cédric Wermuth (PS/AG) et Gerhard Andrey (Les Verts/FR). «C'est la première fois que les hommes du parlement, en tant qu'hommes, se fédèrent pour parler d'une question qui les concerne», salue ce dernier.

Une entente fragile entre droite et gauche

C'est en effet l'écologiste fribourgeois Gerhard Andrey qui a été à la manœuvre dans ce dossier. C'est lui qui a pris son bâton de pèlerin pour construire cette coalition d'élus qui s'engagent

«À droite, la masculinité toxique est souvent niée. À gauche, l'égalité est souvent considérée comme une cause à défendre prioritairement par les femmes.»

Gerhard Andrey
Conseiller national (Les Verts/FR)

contre ce fléau. «Nous avons beaucoup discuté et cela n'a pas toujours été facile. Et aujourd'hui encore, ce groupe est fragile. À droite, la masculinité toxique est souvent niée. À gauche, l'égalité est souvent considérée comme une cause à défendre prioritairement par les femmes. Mais au final, on a réussi à s'unir derrière un projet.»

L'idée n'est pas de vouloir voler la vedette aux femmes qui s'engagent, mais d'agir en complément, précise Gerhard Andrey, qui pense que les hommes aussi ont un rôle à jouer. D'ailleurs le postulat en question a été déposé de façon assez discrète au dernier jour de la session d'hiver. Session qui a été marquée par l'engagement sans précédent de parlementaires féminines et d'organisations de défense des droits des femmes,

qui ont réussi – avec une pétition de plus de 500'000 signatures – à arracher 1 million pour le travail de prévention, précisément dans la lutte contre la violence des femmes.

Les pères ou futurs pères montent au créneau

Mais revenons à cette coalition d'hommes. Quel a été l'élément déclencheur pour sceller cette union allant de l'UDC aux Verts? «Il y en a deux, explique Gerhard Andrey. D'abord, le contexte, qui voit une véritable explosion de ces contenus masculinistes. L'autre élément est que nous sommes tous des pères ou de futurs pères. Et nous ne voulons pas que nos enfants – les garçons, mais aussi les filles – soient livrés sans protection à ces influenceurs misogynes et à leurs discours autodestructeurs.»

Pour lui, le fait d'avoir réuni des élus de tous les partis est presque un signal plus fort que celui d'avoir réussi à faire passer ce postulat. «Ça montre que les hommes sont prêts à jouer un rôle de façon constructive pour enrayer la violence dans la société.»

Des soutiens, tous partis confondus

Dans l'«Aargauer Zeitung», média qui a révélé la création de cette coalition, chacun des membres a mis en avant ce qui l'avait poussé à rejoindre ce groupe ou à soutenir la demande d'un rapport sur le lien entre le masculinisme et les violences faites aux femmes.

Pour le Vert'libéral Patrick Hässig, qui a déposé le postulat, il faut «considérer la question de la «violence envers les femmes» dans sa globalité et condamner cette dynamique croissante». Le Centriste Simon Stadler ajoute qu'il «ne veut pas vivre dans un monde où les femmes sont à nouveau opprimées, où la violence est tolérée et où les machos sont des modèles pour les enfants et les adolescents».

Ne pas stigmatiser les jeunes hommes

«Les jeunes hommes ne doivent pas être stigmatisés, mais il faut les atteindre là où la radicalisation prend naissance» précise pour sa part le PLR Heinz Theiler. L'UDC Mike Egger insiste pour avoir «un droit pénal plus sévère qui punit les auteurs avec toute la rigueur nécessaire», mais aussi «la transparence sur l'origine des auteurs et les contextes liés à la migration afin d'orienter la prévention de manière ciblée», ainsi qu'une «prévention efficace».

Pour Cédric Wermuth enfin, «il est très important que les hommes assument leurs responsabilités dans la lutte contre la radicalisation et la violence perpétrée par les hommes. Nous sommes restés silencieux trop longtemps.» Et le coprésident du PS de résumer: «Je trouve encourageant que nous nous attelions à cette tâche tous ensemble, tous partis confondus.»

Le Tribunal fédéral admet le recours contre l'élection de l'Exécutif de Vernier

Retournement La décision de la Chambre constitutionnelle est annulée par le TF, à cause d'une réplique qui a été écartée à tort.

Téo Nania et Lorraine Fasler

Nouvel épisode à Vernier. Après la saga autour de l'élection du Conseil municipal, le Tribunal fédéral (TF) ordonne à la justice genevoise de réexaminer la validité du second tour de l'élection de l'Exécutif communal, à la suite du recours d'un citoyen dénonçant des problèmes de distribution du matériel de vote. Celui-ci estimait que l'élection du Conseil administratif était elle aussi entachée par la fraude électorale. Jusqu'ici rejeté pour des raisons formelles, ce recours devra désormais être examiné sur le fond.

Cause renvoyée

Dans un arrêt daté du 11 février, le TF estime que la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice aurait dû tenir compte de la réplique du recourant, écartée au motif qu'elle avait été déposée hors délai. Or, selon le Tribunal fédéral, celle-ci avait bien été envoyée par La Poste le dernier jour du délai fixé par la Cour.



La Cour de justice genevoise devra statuer sur ces nouvelles réquisitions. TDG

Le TF estime en outre que la Chambre constitutionnelle «a aussi violé le droit d'être entendu du recourant, indépendamment des chances de succès du recours sur le fond». La cause est donc renvoyée à la Cour de justice genevoise pour qu'elle statue sur cette réplique ainsi que ses nouvelles réquisitions. Si l'élection venait à être invalidée, la commune pourrait se retrouver sans Conseil administratif.

Contacté, l'actuel maire de Vernier, Gian-Reto Agramunt, indique «prendre acte» de la décision du Tribunal fédéral. Il souligne que celle-ci porte avant tout sur des questions de procédure, la Cour de justice n'ayant pas examiné certains éléments du recourant, reçus deux jours après le rendu de sa décision.

«Nous continuons à travailler pour la commune, les Verniolans et les collaborateurs», affirme-t-il, se disant confiant quant à la future décision de la Chambre constitutionnelle et de la Cour de justice.

L'élu PLR rappelle l'ampleur de l'écart lors de l'élection d'avril 2025: environ 910 voix le séparaient du quatrième candidat non élu, le MCG Thierry Cerutti sur quelque 6400 votants. Soit une différence d'environ 14%. Selon lui, ces chiffres confortent l'idée que les résultats du scrutin ne seront pas remis en cause.

«Confusion médiatique»

Le maire relève encore que les recours font partie des droits légitimes des citoyens disposant du droit de vote, tout en reconnaissant que la succession de procédures peut créer une certaine confusion médiatique et être difficile à comprendre pour la population. En effet, la commune a vu l'élection du Conseil municipal du 23 mars 2025 être annulée pour fraude électorale.

Enfin, il précise que d'éventuelles décisions institutionnelles – notamment en cas d'une hypothétique dissolution de l'Exécutif – relèveraient du Conseil d'État.

Tous formatés par l'automobile

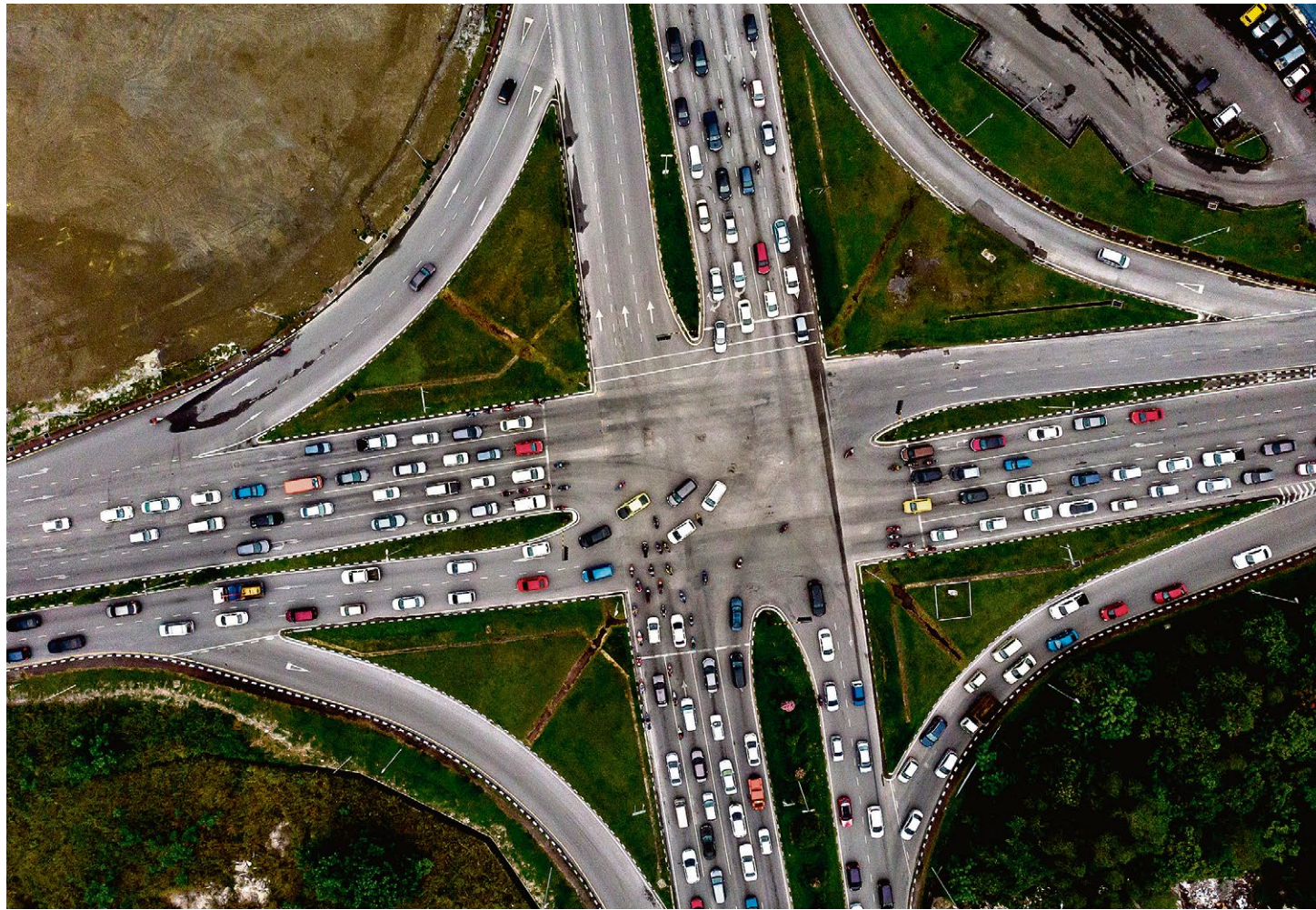
MOBILITÉ Sommes-nous atteints d'un biais cognitif qui nous fait considérer les voitures comme la norme et minimiser leurs impacts négatifs? C'est l'idée qu'ont défendue des experts dans le cadre d'un colloque récemment organisé à l'Université de Lausanne

PASCALINE MINET

Qu'est ce qui est cher, polluant, consomme d'énormes quantités d'espace et de ressources et occasionne plusieurs dizaines de morts chaque année en Suisse? La voiture. Mais malgré ces impacts négatifs, elle continue d'occuper une place prépondérante dans nos déplacements. Comment l'expliquer? Certains chercheurs pensent que nous sommes collectivement atteints d'un biais cognitif qui nous incite à considérer les voitures comme la norme, à minimiser leurs conséquences et à ignorer leurs alternatives. Un phénomène appelé «motonormativité» qui était au cœur d'un colloque organisé le 19 février à l'Université de Lausanne.

«Comme de nombreuses personnes, je suis intriguée et parfois fâchée par le fait que le trafic automobile est considéré comme prioritaire. En tant que cycliste et piétonne, j'ai souvent l'impression que je dois me justifier d'utiliser l'espace public», raconte Suzy Blondin, postdoctorante en géographie à l'Université de Lausanne et organisatrice du colloque. La chercheuse travaille notamment sur le rejet dans les urnes de six projets d'extension autoroutière en 2024, que le gouvernement est d'ailleurs en train de remettre en question: le chef du DETEC Albert Rösti a récemment annoncé son intention de relancer certains de ces projets dans le cadre du programme «Transports '45».

Le psychologue Ian Walker, de l'Université de Swansea, fait partie des chercheurs qui ont popularisé le terme de «motonormativité». Dans une étude parue en 2023 dans la revue *International Journal of Environment and Health*, il a présenté à plus de 2000 Britanniques des phrases très proches, dans lesquelles seul un mot avait été changé, afin d'étudier leur perception de la place de la voiture dans la société. Les participants ont par exemple dû dire ce qu'ils pensaient de phrases comme «On ne devrait pas avoir le droit de conduire dans des zones très peuplées



Nos sociétés ne remettent pas en question le fait que le trafic automobile soit considéré comme prioritaire. (POND5 IMAGES/IMAGO)

dans lesquelles les autres personnes respirent les émanations des voitures» et «On ne devrait pas avoir le droit de fumer dans des zones très peuplées dans lesquelles les autres personnes respirent les émanations des cigarettes».

Des risques considérés comme inévitables

Résultat, 75% des personnes sondées ont soutenu l'idée qu'il ne faudrait pas fumer dans de telles zones, alors que seules 17% souhaitaient y interdire la conduite automobile. Dans une autre question, 61% des participants ont estimé que la conduite automobile comportait des risques alors que seuls 31% considéraient que le fait de

travailler était risqué. Dans une autre question encore, une minorité de répondants se sont dits favorables à une intervention de la police quand des personnes ayant laissé leurs affaires dans la rue se font voler. Ils étaient beaucoup plus nombreux à réclamer l'action des forces de l'ordre si le mot «affaires» était remplacé par «voiture».

«Tout se passe comme si on considérait les voitures à part, et mettait de côté les valeurs qui nous orientent dans les autres domaines», estime le chercheur. Autres conséquences de ce conditionnement automobile: nous avons de la peine à imaginer le changement dans le domaine de la mobilité et nous jugeons les

«J'aimerais que nos choix en matière de mobilité soient faits de manière plus responsable»

IAN WALKER, CHERCHEUR

risques liés à la voiture comme inévitables. Le psychologue en veut pour preuve les nombreuses coupures de presse qu'il a rassemblées, avec des titres comme «une voiture s'écrase dans un supermarché», ou «une voiture tue deux personnes». «Il n'est

jamais question du conducteur ou de la conductrice, comme si c'était un phénomène hors de notre contrôle», s'étonne-t-il.

Plus étonnant encore, dans son étude, Ian Walker s'est rendu compte que les automobilistes et les non-automobilistes donnaient des réponses similaires à ses questions: ils partageraient donc les mêmes biais en faveur de la voiture. «Cela montre à quel point nous sommes façonnés par notre environnement et notre culture. On ne naît pas automobiliste, on le devient, en découvrant un monde dans lequel tout est pensé pour la conduite automobile», soutient-il. Or, quand on pratique une activité, on a tendance à se convaincre qu'elle est bonne.

Donc, notre environnement nous amène à privilégier la voiture, et en roulant, on se met à considérer que c'est une bonne chose, si bien qu'on en vient à soutenir ce mode de déplacement... et ainsi de suite.

«Suis-je en droit de garer mon hélicoptère?»

Comment sortir de ce cercle vicieux – et ainsi réduire la mortalité sur les routes, la pollution sonore et atmosphérique, l'artificialisation des sols, entre autres? La linguiste de l'Université de Turin Cristina Caimotto rappelle que les données objectives seules ne suffisent pas à convaincre les gens de changer de comportement. Pour elle, il faut agir sur le langage, en choisissant soigneusement les mots employés dans les campagnes en faveur des mobilités dites «douces». «Il me paraît contre-productif d'employer des arguments associés au monde de l'automobile, comme l'individualisme, l'efficacité ou la force physique, car cela ne fait que renforcer la pensée dominante. Il est plus favorable de référer à des valeurs comme la justice, le bien-être, l'environnement ou la santé publique», estime Cristina Caimotto.

Non sans humour, Ian Walker aime quant à lui se référer à l'hélicoptère, plutôt qu'à la voiture, pour mettre en évidence les a priori de ses interlocuteurs. «Si je vis sur une île privée et que je me déplace en hélicoptère, suis-je en droit de pouvoir garer mon engin dans l'espace public lorsque je me déplace? Puis-je exiger la mise en place d'une ligne de ferry subventionnée comme prérequis pour renoncer à mon hélicoptère?», interroge-t-il.

Conscient que son discours peut prendre certaines personnes à rebrousse-poil, le chercheur se veut rassurant: «Bien sûr que nous continuerons à conduire des voitures à l'avenir, car cela a des avantages dans certaines situations. J'aimerais simplement que nos choix en matière de mobilité soient faits de manière plus responsable, sans d'emblée donner la préséance à la voiture individuelle.» ■



Les futures tours concernées vont largement dépasser celles de Pont-Rouge et changer la «skyline» du canton. Laurent Guiraud

Comment Abdallah Chatila met les pieds dans le PAV

Nouveau quartier L'apparition surprise de l'entrepreneur au cœur de ce projet immobilier majeur prend de court les autorités. Des garanties de solvabilité seront exigées.

Marc Renfer

C'est l'un des développements les plus symboliques du futur PAV. Au cœur du quartier de l'Étoile, deux tours culminant à 170 et 175 mètres doivent incarner l'entrée de Genève dans l'ère de la grande hauteur.

En septembre dernier, la communication officielle désignait les développeurs des deux édifices: d'un côté Rolex via sa société immobilière Marconi; de l'autre Star Tower GVA SA, porté par Fordinvest et le géant allemand Halter. À ce stade, rien ne laissait encore présager l'arrivée d'Abdallah Chatila.

Mercredi, une petite bombe a secoué le milieu: le site *immobilier.ch* annonçait que le groupe m3, via sa filiale m3 Steiner Development, intégrait le projet de la tour de 170 mètres. Une annonce prestigieuse pour un promoteur dont l'empire traverse pourtant une zone de fortes turbulences.

Abdallah Chatila nous explique que l'opération prend la forme d'une vente à terme portant sur Fordinvest, la société détenant les droits de superficie sur la parcelle. Selon Léman Bleu, qui cite des documents en sa possession, la transaction porterait sur 50 millions de francs, dont 10 millions auraient déjà été versés en acompte.

«Discussions non finalisées»

Interrogé sur ce deal, le Département du territoire (DT) nous affirme n'avoir pas été informé en amont. «Le département n'était

pas au courant», répondent les services de Nicolas Walder. Le DT précise toutefois qu'il «n'intervient pas dans le choix du développeur qui relève de la compétence de la Fondation PAV, opérateur foncier du projet».

La FPAV, justement, tient un discours plus prudent encore. Elle indique avoir été «récemment informée, par courrier de la société Star Tower SA, de la situation actuelle de l'actionariat de la société Fordinvest et des discussions en cours avec une entité du groupe m3». Mais elle souligne qu'à sa connaissance, «les discussions ne sont pas finalisées».

Autrement dit, Abdallah Chatila a peut-être mis un pied dans le dossier, mais pas forcément les deux. La FPAV rappelle que «toute transaction doit être soumise au consentement de la Fondation».

Elle ajoute que, «selon les clauses de l'accord de développement pour les tours, en cas de changement d'actionnaire, la Fondation PAV dispose de plusieurs leviers pour assurer que ses droits et exigences soient bien respectés. Les garanties de solvabilité en sont un.»

Poursuites et séquestres

Cette prudence s'explique par le contraste entre l'ampleur du futur chantier – estimée à plusieurs centaines de millions de francs – et la situation du groupe m3.

Depuis plusieurs années, l'empire Chatila enchaîne les revers: retards de paiement, ventes d'actifs, recentrage forcé, puis

sentence arbitrale défavorable dans son litige avec un ancien partenaire américain. Le 25 juillet 2025, un séquestre judiciaire a d'ailleurs été ordonné sur des actifs du groupe.

La crainte, dans l'entourage du dossier, est de voir le promoteur tenter de faire gonfler son portefeuille avant d'essayer de le revendre.

Des extraits récents du Registre des poursuites que nous avons pu consulter montrent une longue série de procédures visant le patron et sa holding pour des montants de plusieurs dizaines de millions.

Si une large partie de ces créances fait l'objet d'oppositions, l'idée de voir m3 s'inviter dans un projet si symbolique étonne certains.

«Ce que j'avais compris, c'est que la FPAV cherchait quelqu'un qui construit et qui ait les reins assez solides pour aller au bout», résume une personne suivant le dossier, préférant garder l'anonymat.

L'homme d'affaires conteste tout risque. «Mon groupe immobilier n'a pas de dettes directes», affirme-t-il, précisant que m3

Steiner Development affiche un capital social de 564 millions. Il assure aussi disposer d'accords de financement pour l'acquisition et dit vouloir faire entrer «des partenaires jusqu'à 30% du capital pour sécuriser le financement».

Quant aux poursuites visant son groupe, il mise sur des «cash events» pour résorber la situation «au plus tard d'ici à septembre», dit-il.

Pourquoi si tôt?

Au-delà de l'argent, c'est la logique de l'opération qui interroge. Pourquoi s'engager dès aujourd'hui, via une vente à terme, sur un chantier qui ne démarrera pas avant 2030? La crainte, dans l'entourage du dossier, est de voir le promoteur tenter de faire gonfler son portefeuille avant d'essayer de le revendre.

Abdallah Chatila, lui, assure vouloir «développer et vendre à des institutionnels». Pour rassurer, il souligne que le pilotage technique reste confié à Halter. Sollicité, le constructeur suisse allemand ne nous a pas répondu.

L'entrepreneur peut faire valoir un précédent: le développement et la vente réussie à la CPEG du projet Esplanade 3 à Pont-Rouge, à quelques mètres des futures tours.

L'enjeu dépasse aujourd'hui la simple transaction. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui peut entrer dans le tour de table, mais de s'assurer que les investisseurs seront capables de mener à bien un tel projet. Le bras de fer ne fait que commencer.



Ursula von der Leyen et Guy Parmelin au Forum économique mondial, le 20 janvier 2026 à Davos. (LAURENT GILLIÉRON/KEYSTONE)

FRÉDÉRIC KOLLER

Lundi, Guy Parmelin se rendra à Bruxelles pour une brève séance de signature du «paquet d'accords» en compagnie d'Ursula von der Leyen. Un peu moins de cinq ans après avoir fait le même chemin pour débrancher la prise d'un premier «accord-cadre» qui n'avait pas trouvé grâce aux yeux des partis politiques suisses malgré de longues années de négociations, provoquant du même coup la stupeur de ses partenaires, le président de la Confédération rencontrera la présidente de la Commission européenne dans un tout autre climat, celui de la confiance retrouvée.

Télescopage avec l'initiative de l'UDC

A la demande des Européens, cette signature sera suivie d'un point de presse où chaque terme des deux présidents sera soupesé pour éviter toute crispation dans un processus loin d'être achevé. Les eurosceptiques, en Suisse comme dans l'UE, sont en embuscade pour freiner ce renouvellement du traité bilatéral, ou bilatérales III – comme le nomme désormais le Conseil fédéral. «Je constate avec inquiétude que le Conseil fédéral s'empresse toujours autant d'avancer dans la conclusion de ces accords, ceci au détriment de la souveraineté et de la démocratie directe suisses», réagit le conseiller national UDC Nicolas Kolly. L'élu fribourgeois ne voit en revanche pas de problème à ce que ce soit l'un de «ses» deux conseillers fédéraux qui fasse le déplacement. «Il est institutionnellement normal et conforme au principe de collégialité que le président du Conseil fédéral, cette année Guy Parmelin, représente le Conseil fédéral lors de cette signature.»

Une signature que d'aucuns jugeront symbolique, mais qui n'en est pas moins importante. Celle-ci va ouvrir une nouvelle séquence politique. Le 13 mars prochain, le Conseil fédéral transmettra son message au parlement avec les derniers ajustements apportés aux mesures d'accompagnements en Suisse à ces accords. Trois ministres (Ignazio Cassis, Guy Parmelin et Beat Jans) défendront ce résultat. Le dossier passera dès lors entre les mains des parlementaires qui deviendront par là même les maîtres des horloges. Trois jours plus tard, soit le 16 mars, ce même Conseil fédéral lancera sa campagne sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions» sur laquelle on votera au mois de juin. Un télescopage pour le moins délicat à négocier, le succès du texte de l'UDC devant le peuple étant de nature à faire dérailler le processus bilatéral en contre-

venant à l'accord sur la libre circulation des personnes, craint-on à Berne. C'est le ministre de la Justice, Beat Jans, qui aura la charge d'expliquer la position des autorités opposées à ce texte, comme le parlement, sans contre-projet. Un exercice d'équilibre pour le socialiste qui devra faire comprendre les enjeux européens de ce vote sans pour autant agiter l'épouvantail de Bruxelles qui pourrait se révéler contre-productif.

Vote en 2027 ou 2028?

Le Conseil fédéral devra toutefois montrer son engagement dans cette campagne pour convaincre ses partenaires européens qu'il défend la voie bilatérale avec conviction et ainsi maintenir la confiance. Dans le même temps, la diplomatie suisse devra faire passer le message qu'un oui à l'initiative n'est pas un non à l'Europe. Le texte de l'UDC n'aurait en effet pas d'impact immédiat, puisque son application est conditionnée à une limite d'immigration dont le dépassement en 2050 reste hypothétique. Le débat sur l'immigration s'étant par ailleurs imposé dans la plu-

part des pays de l'UE, il serait surprenant que la Commission en fasse un casus belli, veut croire l'avocat suisse basé à Bruxelles Jean Russotto. «En cas de oui, je pense que l'UE va grimacer mais qu'elle n'aura pas envie d'imposer des sanctions». En 2014, après le soutien à l'initiative populaire

pour la Suisse, a plusieurs fois expliqué qu'il tentera de convaincre ses collègues de se calquer sur le calendrier helvétique. Une gageure. Une fois le texte transmis au Parlement européen, ces prochains mois, il pourrait être validé rapidement, le dossier suisse faisant plutôt consensus.

«Il n'y a pas de volonté perceptible d'accélérer les travaux pour aller plus vite que la normale»

CARLO SOMMARUGA, CONSEILLER AUX ÉTATS (PS/GE)

«Contre l'immigration de masse», les Européens avaient pris des mesures de rétorsion. Le nouveau contexte géopolitique pourrait cette fois-ci changer la donne.

Jusqu'ici, Berne et Bruxelles sont parvenus à coordonner leur action pour faire avancer ce nouveau paquet d'accords qui modernise et développe la relation bilatérale. Il sera plus compliqué d'harmoniser le rythme parlementaire. Christophe Grudler, le rapporteur français (Renew) du Parlement euro-

péen pour la Suisse, a plusieurs fois expliqué qu'il tentera de convaincre ses collègues de se calquer sur le calendrier helvétique. Une gageure. Une fois le texte transmis au Parlement européen, ces prochains mois, il pourrait être validé rapidement, le dossier suisse faisant plutôt consensus.

Côté suisse, le Conseil fédéral espère un vote du peuple au printemps 2027. Un scénario qui paraît illusoire. Le parlement qui s'en tient à une «procédure ordinaire» prendra connaissance du message du gouvernement lors de la deuxième semaine de sa prochaine session, en mars. Une première réunion des commissions de politiques extérieures est agendée pour le 25 mars. Il s'agit d'une audition d'experts. Les travaux en plénière, avec présence du Conseil des Etats, débu-

teront au plus tôt lors de la session de juin, peut-être en septembre. Il faudrait bousculer les parlementaires pour espérer un vote final du parlement en septembre 2026 afin d'envisager la tenue d'un référendum au printemps 2027. La fenêtre se refermera ensuite en raison des élections fédérales. «Actuellement, il n'y a pas de volonté perceptible d'accélérer les travaux pour aller plus vite que la normale», constate Carlo Sommaruga. Le conseiller aux Etats socialiste, qui préside la commission de politique extérieure, envisage plutôt un scénario qui verrait le processus s'achever en septembre 2027. Et un vote du peuple au printemps 2028. Les adversaires du texte, UDC en tête, peuvent très facilement ralentir le processus. Il suffit de «deux ou trois» conseillers aux Etats qui demandent des précisions pour retarder l'examen.

Quel type de référendum

Pour René Schwok, la signature de lundi à Bruxelles n'est qu'une «étape incontournable» dans une procédure de ratification. La vraie question, selon le professeur en études européennes

honnaire à l'Université de Genève reste la nature du référendum: votera-t-on à la majorité simple du peuple, ou à la double majorité (peuple et cantons)? Pour qu'un texte passe à la double majorité, il faut, selon les experts, le soutien d'environ 55% du vote populaire. C'est rehausser l'obstacle du point de vue des partisans des bilatérales III. Le Conseil national devrait valider la proposition du Conseil fédéral pour un vote facultatif, donc à majorité simple. La Chambre haute, qui représente les cantons, pourrait par contre basculer vers la double majorité. «C'est l'enjeu décisif qui se joue au parlement, explique René Schwok. Le problème est qu'aujourd'hui le Conseil des Etats est divisé car le PLR et surtout Le Centre sont divisés sur cette question.»

En cas de désaccord entre les deux Chambres, une commission mixte est désignée avec 13 représentants de chaque Chambre. Si le vote devait rester à parité, la voix du président de la commission serait alors prépondérante. Il s'agit en l'occurrence de Carlo Sommaruga, qui confirme qu'il s'exprimera en faveur de la majorité simple. Dans tous les cas, précise le Genevois, «l'objectif est que le parlement vote durant cette législature», donc avant les élections fédérales de l'automne 2027. Autre inconnue: le Parlement européen se prononcera sur le paquet lors d'un vote unique alors que le Conseil fédéral propose de le scinder en quatre votes: l'un pour la partie dite de «stabilisation» (accès au marché unique, libre circulation des personnes et aspect institutionnel) et trois autres pour la partie «développement» (électricité, sécurité des aliments et santé). Le parlement fédéral pourrait-il en décider autrement? «Oui mais c'est très peu probable, répond Carlo Sommaruga. Il n'est pas exclu que l'accord électricité soit traité plus lentement.»

Une dernière question demeure: qui mènera la campagne du Conseil fédéral lors de la campagne qui précédera le référendum? Si le scénario d'un vote au printemps 2028 se confirme, il n'est pas certain que le ministre qui a porté le dossier depuis 2021, Ignazio Cassis, soit encore aux Affaires. Après dix ans au Conseil fédéral, il pourrait choisir de se retirer en 2027. Le choix de son éventuel successeur à la tête du Département fédéral des affaires étrangères fera aussi partie de l'équation d'un vote final par le peuple qui reste très incertain. Que le paquet d'accords soit signé ou non. ■

Dans le dossier européen, tout reste à faire

BILATÉRALES III Cinq ans après la rupture de l'accord-cadre, Guy Parmelin retrouvera lundi à Bruxelles Ursula von der Leyen pour signer le nouveau texte. Mais c'est l'épreuve du parlement et le choix du type de référendum qui sont désormais déterminants

Das internationale Genf steht unter Druck

Die multilaterale Drehscheibe wird auf die Probe gestellt – vor allem wegen Trumps Plänen für einen Friedensrat

ANNEGRET MATHARI, GENF

Das multilaterale System, dessen grösste Organisation die Vereinten Nationen sind, hat mit Budgetkürzungen zu kämpfen und befindet sich in einem strukturellen Wandel. Denn seit einigen Jahren bezahlen mehrere Uno-Mitgliedstaaten ihre Beiträge nur zögerlich.

Ins Gewicht fällt dabei insbesondere der amerikanische Kurs: Unter Präsident Donald Trump strichen die USA, die bisher für viele internationale Organisationen ein grosser oder der grösste Geldgeber waren, ihre Beiträge oder kürzten sie stark. Zudem traten die USA aus der Weltgesundheitsorganisation (WHO) aus. Viele Institutionen mussten in der Folge ihre Aktivitäten reduzieren und Personal entlassen. Allein im vergangenen Jahr gingen im internationalen Genf rund 3500 Stellen verloren.

Der Uno-Generalsekretär António Guterres warnte Ende Januar vor einem Liquiditätsengpass: Wegen ausstehender Beiträge der Mitgliedstaaten könne der Uno bis im Juli das Geld ausgehen. Die Beiträge richten sich nach der Grösse der Wirtschaft jedes Staates. Die USA

tragen offiziell 22 Prozent zum Kernbudget bei (2025: 3,72 Milliarden Dollar), vor China mit 20 Prozent. Zwar zahlten mehr als 150 der 193 Mitgliedstaaten ihre Beiträge, doch 2025 blieben 1,57 Milliarden Dollar offen – mehr als doppelt so viel wie im Vorjahr. Die USA schuldeten Ende 2025 2,19 Milliarden Dollar für das reguläre Uno-Budget sowie gut 2 weitere Milliarden für Friedensmissionen. Im Februar beglichen sie 160 Millionen Dollar für das reguläre Budget.

Guterres rief 2025 die Reforminitiative UN80 ins Leben, um Kosten zu senken und die Effizienz zu steigern. Die Mitgliedstaaten kürzten deshalb das Uno-Budget für 2026 um 7 Prozent auf 3,45 Milliarden Dollar und beschlossen den Abbau von rund 2400 Stellen.

Schulden der USA bei der WHO

Die Finanznot trifft Genf als Zentrum der humanitären Hilfe stark. Einige Organisationen prüfen Verlagerungen an günstigere Standorte. So plant zum Beispiel das Uno-Kinderhilfswerk Unicef laut Medienberichten, bis im Sommer rund 290 Stellen nach Rom zu ver-

legen; 100 sollen in Genf bleiben. Auch das Koordinationsbüro für humanitäre Hilfe (Ocha) musste 2025 weltweit rund 500 der 2600 Stellen streichen.

Besonders schwer wiegt der Austritt der USA aus der WHO Anfang 2026. Ausstehende Mitgliederbeiträge von 260,6 Millionen Dollar für 2024 und 2025 wurden nicht bezahlt. Für 2022/23 hatten die USA mit über einer Milliarde Dollar rund 20 Prozent des WHO-Budgets finanziert. Der Austritt zwang die WHO, ihr Budget für 2026/27 von 5,3 auf 4,2 Milliarden Dollar zu senken. Positiv wirkt derweil, dass die Mitgliedstaaten die Pflichtbeiträge bis 2031 schrittweise auf 50 Prozent des Budgets erhöhen wollen. So konnten rund 600 Stellen gesichert werden; dennoch mussten weltweit 1240 Mitarbeitende gehen.

Noch prekärer ist die Lage für Organisationen wie das Uno-Flüchtlingshilfswerk (UNHCR), die von freiwilligen Beiträgen abhängen. Die USA reduzierten ihren Beitrag 2025 von 2 Milliarden auf gut 800 Millionen Dollar – blieben aber grösster Geldgeber vor der EU und Deutschland. Für das geplante Budget von 10,6 Mil-

liarden Dollar fehlten dem UNHCR Ende Jahr 65 Prozent. Weltweit wurden 5000 Stellen gestrichen. Die UN80-Initiative schlägt nun vor, das UNHCR mit der internationalen Organisation für Migration zusammenzulegen.

Zahlreiche Krisen überstanden

Auch das Uno-Menschenrechtssystem gerät unter Druck. Es erhält nur etwa 5 Prozent des Kernbudgets – deutlich weniger als die Bereiche Frieden und Sicherheit sowie Entwicklung. Das Budget des Uno-Menschenrechtskommissariats wurde 2025 um 54 Millionen auf 246 Millionen Dollar gekürzt.

Die USA zogen sich im vergangenen Jahr nicht nur aus dem Uno-Menschenrechtsrat in Genf zurück, sondern nahmen als erstes Land auch nicht an der regelmässigen Überprüfung ihrer Menschenrechtslage teil.

Beobachter gehen davon aus, dass sich das internationale Genf behaupten wird. Seit der Gründung des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz vor über 160 Jahren hat es zahlreiche Krisen überstanden. «Die strategischen und

diplomatischen Funktionen bleiben hier verankert, wo die Mitgliedstaaten vertreten sind und wichtige Entscheidungen fallen», sagt Dejan Nikolic, Sprecher des Genfer Departements für Aussenbeziehungen. Angesichts der gegenwärtigen internationalen Lage sei die Rolle des internationalen Genf wichtiger denn je.

Sara Hellmüller, Professorin für internationale Beziehungen am Graduate Institute, weist darauf hin, dass kleine und mittelgrosse Staaten ein besonderes Interesse am Multilateralismus haben: Die regelbasierte Ordnung schützt sie vor der Willkür der Grossmächte. Koalitionen könnten diese Ordnung stärken. Unmittelbare Folgen für das internationale Genf erwartet Hellmüller vom von Trump angestossenen Friedensrat nicht. Denkbar sei, dass er damit seine Verhandlungsposition bei Reformen des Uno-Sicherheitsrates stärken wolle.

Angesichts der finanziellen Engpässe und eines verschärften Standortwettbewerbs will der Bundesrat bis 2029 insgesamt 269 Millionen investieren, um die Rolle Genfs als Sitz internationaler Organisationen zu erhalten und zu stärken.

Mercosur : Ursula von der Leyen décide l'application temporaire de l'accord, la France dénonce un choix « très préjudiciable »

Après la ratification par l'Uruguay et l'Argentine, la présidente de la Commission a pris ce geste fort sans attendre le verdict de la justice européenne et le consentement des eurodéputés.



Les dirigeants du Mercosur avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors de la signature officielle de l'accord commercial entre l'Amérique du Sud et l'UE, le 17 janvier. (Photo Luis Robayo/AFP)

Par **Richard Hiault, Karl De Meyer**

Publié le 27 févr. 2026 à 11:32 | Mis à jour le 27 févr. 2026 à 17:44

Il aura suffi de quelques heures. Après [la ratification de l'accord Mercosur par l'Uruguay et l'Argentine](#), jeudi, Ursula von der Leyen a annoncé ce vendredi l'application provisoire de son volet commercial. Lors d'une conférence de presse d'à peine cinq minutes, la présidente de la Commission a rappelé l'engagement qu'elle avait pris, après la signature de l'accord, le 17 janvier à Asunción, au Paraguay : « quand ils [les pays du Mercosur, NDLR] seront prêts, nous serons prêts ».

Les Etats membres ont autorisé la Commission à procéder ainsi en janvier. Concrètement, l'UE et les pays du Mercosur doivent encore échanger des notifications formelles avant que les dispositions douanières entrent en vigueur, probablement d'ici deux mois.

Ursula von der Leyen a dit avoir mené « des discussions intenses avec les Etats membres et les eurodéputés au cours des dernières semaines ». Une précaution nécessaire, compte tenu de l'extrême sensibilité de cet accord dont l'importance politique et symbolique dépasse largement les flux de marchandises qu'il doit faciliter.

Saisine de la justice européenne

Certaines capitales, face à un malaise de leurs agriculteurs notamment, avaient longtemps bataillé pour empêcher la signature de l'accord, en 2025. La France avait exigé - et obtenu - de nombreuses garanties sur le volet agricole, mais avait encore différé l'approbation finale du traité lors du Conseil européen de décembre, à la grande colère de Berlin et Madrid.

Après le feu vert des Etats membres en janvier, les eurodéputés ont décidé de saisir la Cour de justice de l'UE pour vérifier la compatibilité du texte avec les traités européens avant de donner leur « consentement ». Le vote s'est joué à quelques voix près. Dans l'esprit des élus opposés au Mercosur, la Commission aurait dû attendre le verdict des juges de Luxembourg avant d'entamer l'application provisoire. La gauche radicale parle d'un « déni démocratique ». L'eurodéputée française Céline Imart (LR) a fustigé « le choix du mépris à l'égard du monde agricole ».

Berlin s'est au contraire réjoui de la décision d'Ursula von der Leyen, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Johann Wadepuhl, qui a déclaré qu'elle apportera « prospérité et croissance ». « L'Allemagne travaillera sans relâche pour aider à exploiter pleinement le potentiel de cet accord historique », a-t-il ajouté.

En revanche, Emmanuel Macron a dénoncé le fait que « pour la France c'est une surprise, et une mauvaise surprise. Et pour le Parlement européen c'est une mauvaise manière ». « La Commission européenne a fait le choix unilatéral d'appliquer provisoirement l'accord avec le Mercosur, alors même que le Parlement européen ne l'a pas voté. Elle assume ainsi une très lourde responsabilité », a protesté le président français lors d'une déclaration au côté du Premier ministre slovène Robert Golob à Paris. Il a également promis de veiller à faire en sorte que « ce que nous avons durement négocié durant ces derniers mois soit respecté » en matière de règles pour encadrer les échanges agricoles avec le Mercosur.

Le patronat européen avait réclamé, dès vendredi matin, de procéder au plus vite après les ratifications de l'Amérique du Sud. « Les entreprises européennes ne peuvent se permettre davantage de retards dans la mise en oeuvre d'un accord qui apporte des avantages évidents, soutient la croissance, renforce la compétitivité et améliore la résilience de la chaîne d'approvisionnement tout en réduisant les dépendances, en particulier vis-à-vis des matières premières essentielles », affirmait BusinessEurope dans un communiqué.

Dimension géopolitique

Cet accord est présenté par Ursula von der Leyen et les Etats membres qui y sont favorables comme une réponse géopolitique à l'agressivité américaine et aux tentatives de coercition économique qui se sont manifestées au cours des derniers mois. Signe de l'importance de ce traité : Donald Trump a proféré ses menaces douanières sur huit pays européens, au sujet du Groenland, au moment même de la cérémonie de signature à Asunción.

Les dirigeants latino-américains avaient, eux aussi, mis la pression sur Bruxelles. **Le président argentin, Javier Milei**, a ainsi célébré jeudi le vote argentin sur son compte X avec le message « Ouverture = prospérité ». De son côté, le ministre uruguayen des Affaires étrangères, Mario Lubetkin, a salué une étape « historique » et « un signal » pour l'Europe.

En France, l'annonce intervient en plein Salon de l'agriculture et à quelques semaines des municipales. « C'est une décision que je regrette », a ainsi réagi la ministre de l'Agriculture Annie Genevard, depuis le Salon, la qualifiant de « très préjudiciable ». Pour la responsable française, « ce n'est pas conforme au respect qui aurait dû prévaloir de la décision du Parlement européen ». Pour Arnaud Rousseau, président du premier syndicat agricole en France (FNSEA), « c'est un déni de démocratie. Mme von der Leyen s'assoit sur le Parlement de manière très claire, et d'ailleurs aussi sur la Cour de justice de l'Union européenne ».

Dans les semaines qui viennent, Ursula von der Leyen doit se rendre en Australie pour y signer un nouvel accord qui contient lui aussi un volet agricole potentiellement irritant, avec des quotas de viande de boeuf et d'agneau.

Deutschland setzt sich für die Schweiz ein

Hiesige Firmen sollen bei europäischen Staatsaufträgen weiterhin berücksichtigt werden

ISABELLE WACHTER

Es ist ein ungleiches Quartett, das sich am Freitag im altherwürdigen Luxus-hotel Baur au Lac in Zürich getroffen hat. Zumindest, was die Grösse der Länder betrifft, die dabei vertreten wurden. In einem kleinen Konferenzraum mit vielen Spiegeln und Kronleuchtern trat der Schweizer Wirtschaftsminister Guy Parmelin mit seiner deutschen Amtskollegin Katherina Reiche sowie Wolfgang Hattmannsdorfer aus Österreich und Hubert Büchel aus dem Fürstentum Liechtenstein vor die Medien.

Zuvor hatten sie darüber gesprochen, wie ihre Länder etwa mit der erratischen Zollpolitik der US-Regierung und Chinas unfairen Handelspraktiken umgehen sollen. Viele EU-Mitgliedsländer wollen sich nun ebenfalls abschotten. Und zwar mit den Prinzipien «Buy European» und «Made in Europe». Deutschland werde sich aber in der EU dafür einsetzen, dass dabei die Schweiz als Nicht-EU-Mitglied nicht diskriminiert werde, sagte Reiche. Deshalb kann die Schweiz aber noch nicht aufatmen. Am Mittwoch wird die EU-Kommission einen entsprechenden Vorschlag präsentieren. Neben Deutsch-

land und Österreich müssten auch andere Länder die Schweiz als Teil davon sehen.

Die EU will zurückschlagen

Das «Buy European»-Konzept zielt hauptsächlich auf China ab. Die EU erhofft sich mit dem Vorstoss, die Flut von subventionierter chinesischer Ware auf dem europäischen Markt einzudämmen. Bereits jetzt gibt es erste Anzeichen, dass China seine Warenströme nach Europa umlenkt, weil es seine Produkte wegen der hohen Zölle nicht mehr in den USA verkaufen kann.

Der «Buy European»-Ansatz sieht deshalb vor, dass staatliche Stellen oder Staatsunternehmen bei der Vergabe von Aufträgen europäische Produkte und Firmen bevorzugen, besonders in strategisch wichtigen Branchen. Die Abwehrmassnahme der EU könnte aber auch die Schweiz als Drittstaat empfindlich treffen. Wären Schweizer Firmen bei europäischen Ausschreibungen plötzlich chancenlos, hätte das Auswirkungen auf die Industrie und Arbeitsplätze hierzulande.

Parallel zu «Buy European» kursiert auch die Idee von «Made in Europe»: Staatlich unterstützte europäische Firmen

sollen einen hohen Anteil ihrer Waren in der EU produzieren, vor allem wenn dies strategisch wichtige Sektoren wie die Energieversorgung betrifft. «Made with Europe» müsse die Devise sein, sagte Reiche, nicht nur «Made in Europe». Damit seien aus Sicht der deutschen Regierung alle Volkswirtschaften in Europa gemeint, man dürfe kein Land ausschliessen. Schliesslich gehe es bei den Initiativen in erster Linie darum, sich gegen Chinas Handelspraktiken zu wehren.

«Frau Reiche drückte sich klar aus, die Schweiz ist Teil der Lösung», sagte Parmelin. Man müsse jetzt europäisch denken. Auch Länder wie die Schweiz und Grossbritannien müssten einbezogen werden, auch wenn sie weder Teil der EU noch des EWR seien. Das sei auch im Interesse der EU. So könnten zum Beispiel nur Schweizer Firmen den kritischen Weltraumsektor mit gewissen Komponenten beliefern.

Neben Deutschland und Österreich müssten auch andere Länder damit einverstanden sein, dass Schweizer Firmen weiter berücksichtigt werden. Und diese Zustimmung ist keineswegs gewiss. Bereits bei den Verhandlungen der EU-Rahmenverträge hatte sich gezeigt, dass

vor allem osteuropäische Staaten weniger geneigt sind, Sonderlösungen für Drittstaaten zu akzeptieren. Die Idee von «Buy European» wird vor allem von Frankreich vorangetrieben. Anfang Februar warb der EU-Kommissar Stéphane Séjourné bei einem Gipfeltreffen in Antwerpen offensiv für die Initiative.

Nächstes Jahr in Liechtenstein

Erst am Donnerstag bekräftigte der österreichische Wirtschaftsminister Wolfgang Hattmannsdorfer auf dem Portal OE24: «Wir brauchen eine Antwort darauf, wie europäisches und österreichisches Steuer-geld patriotisch eingesetzt wird.» Im «Baur au Lac» sagte er, die europäischen Länder müssten nun die Welt mit ihren Produkten erobern. In einer Zeit, in der die USA und China ihre eigenen Wege gingen, müsse Europa zusammenhalten.

Entspannt zurücklehnen kann sich derweil Hubert Büchel, der Wirtschaftsminister des Fürstentums Liechtenstein. Sein Land ist EWR-Mitglied und daher aufgrund der «Buy European»-Strategie nicht diskriminiert. Büchel ist nächstes Jahr Gastgeber des jährlichen Vierertreffens.